

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 février 2021

Date de la convocation : 15 février 2021

**CONTROLE CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE LA CCPC ANNEES 2015 A 2018-
PRÉSENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES**

M. le maire rapporte au Conseil Municipal que la Chambre régionale des comptes (CRC) a réalisé un contrôle sur la gestion de la Communauté de Communes du Pays de Craon concernant les exercices 2015 à 2018.

Conformément à l'article L. 243-7-II du code des juridictions financières, le rapport d'observations définitives a été adressé au président de la Communauté de Communes du Pays de Craon, qui l'a présenté à l'organe délibérant. Dès lors, la chambre est amenée à l'adresser aux maires de toutes les communes membres de cet établissement public afin qu'il donne lieu à débat en réunion du Conseil Municipal.

M. le maire invite le Conseil Municipal à formuler ses observations et ouvre le débat. Aucune observation n'a été émise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

PREND ACTE de la communication du rapport d'observations définitives contrôle sur la gestion de la Communauté de Communes du Pays de Craon concernant les exercices 2015 à 2018

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE 2021 POUR LA SALLE DE LOISIRS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DECIDE, à l'unanimité, de fixer l'indemnité de gardiennage, au titre de l'année 2021, comme suit :

- **200 €** pour le gardiennage de la salle de loisirs, versés à Madame SIMON Cécile, domiciliés La Goupillerie à Saint Quentin les Anges

Cette indemnité sera versée au mois de novembre.

SUBVENTIONS COMMUNALES ET EXTRA COMMUNALES 2021

Le Conseil municipal, après étude des demandes et après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer, pour l'année 2021, les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES :

Collectif Les Anges	100 €
TOTAL	100 €

ASSOCIATIONS EXTRA COMMUNALES :

AFM/ Téléthon	50 €
AFSEP (sclérose en plaque)	30 €
Association des infirmes moteurs cérébraux de la Mayenne	30 €
Association d'Aide aux Handicapés du Haut Anjou	30 €
Main tendue	30 €
MFR Hippodrome de Craon	50 €
MNE (Mayenne Nature Environnement)	30 €
Prévention routière – Comité Départemental 53	30 €
Secours catholique	50 €
UDAF	30 €
TOTAL	360 €

QUESTIONS DIVERSES

***Avant-projet sommaire Travaux de dissimulation des réseaux électriques rue de la Promenade (proposition de délibération de principe)**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avant-projet sommaire dissimulation des réseaux électriques, des infrastructures de communication électronique et de l'éclairage rue de la Promenade. Travaux prévus pour 2022.

Il précise qu'à ce niveau d'instruction du dossier les montants mentionnés ci-dessous sont communiqués à titre indicatif. Les éléments détaillés, ainsi qu'un engagement financier, seront transmis après programmation de l'opération par le Comité de choix.

DESIGNATION	COUT TOTAL	PARTICIPATION TE53	MAITRISE D'ŒUVRE	PARTICIPATION COMMUNE
1 -Réseaux électriques (HT)	65 000,00 €	48 750,00 €	3 250,00 €	19 500,00 €
2 -Génie civil de Télécommunication (TTC)	15 000,00 €	3 000,00 €	750,00 €	12 750,00 €
3 -Eclairage public (HT)	15 000,00 €	3 750,00 €	750,00 €	12 000,00 €
TOTAL GENERAL	95 000,00 €	55 500,00 €	4 750,00 €	44 250,00 €

***Devis TECAM pour la maîtrise d'œuvre 2^{ème} tranche des travaux : 10 800 €, à renégocier**

*** Eclairage du city stade**

2 devis demandés : BODIN LED sur photovoltaïque : 9 778.56 € HT ; ERS Fayat : 6 741.00 € HT

Subvention Aide à la rénovation énergétique des équipements sportifs : 2 400 €

Hypothèse : faire une tranchée et poser des mâts par la commune et branchement par un électricien.

Jean-Luc LARDEUX se charge de l'étude du projet et des devis.

Panneau réglementaire du city stade détérioré, le devis de NERUAL pour son remplacement est de 90€.

***Ecluse route de Mée**

Devis PIGEON de 9 750 €. Voir pour une bordure coulée bateau ordinaire devant le lieu-dit Le Domaine. Ne pas mettre de solution bruyante, vibrante. Subvention départementale de 7 522 €.

***Appel à projet : généralisation du numérique éducatif**

Le plan de relance du gouvernement comporte un volet de soutien à la généralisation du numérique dans les classes **élémentaires et primaires**.

Date limite de dépôt de dossier : 31 mars 2020

Montants :

- Volet équipement (pour l'acquisition d'un équipement numérique de base) : **3500 € / classe**, subvention à **70%**
- Volet services et ressources numériques (pour l'acquisition de ressources numériques pédagogiques) : **20 €/ élève**, subvention à **50 %**

Besoins en équipement Ecole ND de Pontmain : un PC portable, une enceinte bluetooth, deux retro-projecteurs, un appareil photo numérique.

Vérifier sur l'école privée pourrait être éligible.

***Rencontre avec Mayenne Habitat pour la construction de maisons**

Une commission aura lieu en mai pour la construction de 2 voire 4 maisons. Un dossier est à déposer pour 2 maisons sur la parcelle de 800 m2 dans le lotissement. Le terrain est négocié à 70% du prix de vente (soit 22.40 € au lieu de 32 €).

***Terre de Jeux 2024**

Les communes de toute taille peuvent être labellisées Terre de Jeux 2024 et organiser en lien avec les associations des actions en faveur du sport, du handisport et de l'écologie d'ici les Journée Olympiques célébrée le 23 juin 2024. Les initiatives les plus inspirantes seront mises en avant lors de la remise des trophées et sur les réseaux sociaux. **Cécile CHOPIN est désignée référente Terre de Jeux 2024.**

***Dictée du Tour de France**

A l'occasion de l'étape du tour de France entre Changé et Laval (le mercredi 30 juin 2021), le Département organise une dictée ouverte aux classes CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}. Un enregistrement vidéo de Maxime Sorel, skipper du dernier Vendée Globe, lisant la dictée, sera envoyé aux établissements volontaires. La dictée aura lieu le vendredi 19 mars 2021.

Chaque classe remontera au Conseil Départemental le nom de l'élève ayant fait le moins de fautes. Un tirage au sort permettra de désigner 16 gagnants qui remporteront un pass VIP pour eux et leur accompagnateur sur le Village de Départ ou le Village d'Arrivée.

***Défibrillateur** : Solution Protect Homs 280 €/ an, maintenance automatique. La proposition est validée.

DATES A RETENIR :

*Réunion du Conseil Municipal : jeudi 25 mars 2021 à 20h00